



Handball Formation Méditerranée

Guide des formations

2016-2017





SOMMAIRE

Introduction	Page 3
- Présentation HFM	Page 6
- Equipe des formateurs	Page 7
- Architecture des formations	Page 8
Formations fédérales :	Page 9
- Accompagnateur	Page 10
- Jeune animateur	Page 11
- Animateur de Handball	Page 12
- Entraîneur Régional de Handball	Page 15
Recyclage - Validation d'Expérience	Page 17
Formations d'Etat :	Page 19
- BPJEPS Sports Collectifs Handball	Page 20
- BPJEPS Activités Physiques Pour Tous	Page 21
- DEJEPS Handball	Page 22
Ecole Méditerranéenne de Handball	Page 23
Informations pratiques	Page 25
- Coût des formations	Page 26
- Inscription et convention de formation	Page 27
- Uniformation – OPCA du Sport	Page 28

Introduction





Handball Formation Méditerranée est un bel outil, forgé pour faciliter les formations et profiter des compétences provençales.

Avec l'arrivée de la Ligue PACA et du projet territorial qui en résulte, ce sera une opportunité supplémentaire de se servir de cet organisme performant.

HFM n'est pas une fin en soi, mais bien une émanation du handball provençal au service des handballeurs provençaux : il n'existe qu'à travers la Ligue et doit s'adapter en priorité aux besoins de formations de nos entités.

Que la réussite de la formation PACA soit une passerelle pour la réussite globale de cette fusion.



Armand GRIFFON

Président de la Ligue Provence Alpes de Handball

En février 2017, la Ligue de handball Provence Alpes Côte d'Azur sera en ordre de marche.

A la suite de multiples réunions de concertation avec tous les représentants, de toutes les structures comités et ligues, ainsi que l'ensemble des salariés de ces structures, il a été décidé que la formation au service des clubs soit harmonisée sur tout le territoire.

L'institut de formation de Provence Alpes ayant démontré son efficacité cette mission lui est dévolue.



Jean-Luc BAUDET

Président de la Ligue Côte d'Azur de handball

La ligue PACA est déjà en marche du point de vue de la formation.

A l'origine, HFM avait comme objectif de gérer la formation DEJEPS sur le pourtour méditerranéen.

L'Etat a souhaité réduire le nombre de Région et de n'avoir comme interlocuteur qu'une structure. Les deux Ligues PA et CA vont donc ne former qu'une seule entité.

Handball Formation Méditerranée, outil indispensable de la formation, prend donc en charge l'ensemble des formations de la future Ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

Nos actions vont se multiplier, nous allons utiliser des cadres sur l'ensemble de la région tout en conservant les règles de proximité que l'on s'est fixé.

Les clubs de Provence Alpes ne sont pas impactés par cette nouvelle donne, mais le registre d'intervention d'HFM est modifié.

La réunion des deux ligues ne peut être qu'enrichissant et servira le développement de notre institut de formation.



Victor NATAF

Directeur Handball Formation Méditerranée

Vivre la réforme territoriale comme une opportunité ...

C'est le moment de réfléchir à demain, de changer nos pratiques et nos organisations pour être meilleurs. Notre espace s'agrandit mais notre équipe technique aussi avec un service au club et une proximité renforcés à travers une organisation par bassin de vie.

Nous allons partager, mutualiser, accompagner chaque structure afin de progresser ensemble dans cet environnement complexe.

Soyons solidaires....Pensons autrement...avec en ligne de mire les valeurs que nous partageons. Construisons ensemble ... Et le meilleur est à venir ... (cf Philippe BANA - DTN)



Claire BRUNET

Coordonnatrice ETR PACA



HANDBALL FORMATION MEDITERRANEE

Un Institut, Pourquoi ? Pour Qui ?

La ligue de Provence de handball a créé son institut territorial en 2010 afin de :

- Renforcer les compétences de l'ensemble de tous les acteurs pour répondre aux enjeux de structuration et de professionnalisation du Handball

Mais également pour :

- Accompagner la mise en œuvre du Projet territorial

« Handball Formation Méditerranée » a donc pour mission de **PROMOUVOIR**, **DEVELOPPER**, et **STRUCTURER** l'ensemble du dispositif territorial de formation et de professionnalisation en direction des bénévoles et des salariés.

« HFM » est dirigé par un comité de Direction composé d'élus du territoire.

Il est géré par une responsable administrative et une responsable pédagogique qui s'appuient sur une équipe de formateurs composée des CTF de tout le territoire et des salariés de clubs.

Ces choix de fonctionnement facilitent grandement la pérennisation de tous ces postes dévolus au handball et enrichissent les relations entre les structures partenaires.

Jusqu'à présent, les lieux de formation se situaient sur l'ensemble du territoire Provence Alpes pour les diplômes Accompagnateur, Animateur et essentiellement à Aix en Provence pour les formations d'état mais l'extension à la PACA va décliner d'autres lieux toujours en proximité des clubs.

Une nouvelle organisation en bassins de vie va permettre une meilleure collaboration entre les différentes instances en espérant gagner en efficacité.

La création d'un réseau opérationnel avec les clubs s'engagera dès septembre 2016.

En collaboration avec l'IFFE (l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi), nous délivrons des diplômes, des certifications et des qualifications nécessaires à l'encadrement de la pratique du handball dans les différents domaines.

Pour répondre aux besoins des structures et des licenciés, nous dispensons des formations professionnelles en tant qu'organisme dispensateur de formations continues agréées et à ce titre, nous pouvons recevoir des fonds de divers financeurs de la formation professionnelles (OPCA, Pôle Emploi, Fonds européen..)

Ce guide des formations regroupe l'ensemble des offres de formation fédérales et d'état en direction du public Entraîneur.

Une formation Animateur des écoles d'arbitrage est en cours de création avec l'IFFE et sera rajoutée en début de saison sportive.

Vous trouverez sur notre site des offres de formation continue diverses qui sont enrichies régulièrement afin de répondre au mieux aux différents besoins.

Nous vous souhaitons nombreux à l'école méditerranéenne les 26/27 et 28 août à Aix en Provence : RV incontournable du début de saison.

Nous vous souhaitons une très bonne saison 2016/2017 et sommes à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet associatif.

EQUIPE DES FORMATEURS

NOM	Prénom	Photo	NOM	Prénom	Photo
ALLARD LATOUR	Véronique		MALLET	Nicolas	
BASCHER	Stéphane		MARY	Philippe	
BAUDET	Laurent		MARY	Alexandre	
BRUNETTI	Romain		MATA	Caroline	
CHASSET	Arnaud		MEDIANI	Leila	
CHAUVIN	Cyrille		MORISSET	Vincent	
COUTERON	Valérie		PARMIER	Benjamin	
DRUSIAN	Marc		PEDRINI	Denise	
FAURE	Romain		TURMO	Mathieu	
FIORI	Laetitia		VINSONNEAU	Karl	
GHIO	Laurent				

JE SOUHAITE ME FORMER POUR ETRE :

Entraîneur bénévole



Diplômes fédéraux

Entraîneur salarié



Diplômes d'Etat

- Diplômes fédéraux :

Architectures des formations			Organisme de formation	Durée
Accompagnateur			HFM	20 h
Jeune animateur				120 h
Animateur de Handball				120 h
Recyclage				20 h
Validation d'Expérience				20 h
Entraîneur Régional				120 h
Entraîneur Inter-Régional			FFHB	120 h
Enfants	Jeunes	Adultes		
Entraîneur Fédéral			FFHB	160 h
Enfants	Jeunes	Adultes		

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le guide des formations fédérales sur le site de la Fédération Française de Handball.

- Diplômes d'Etat :

Métiers	Diplômes	Organisme de formation	Durée
Animateur sportif rémunéré	BPJEPS Sports Collectifs Handball <i>Brevet Professionnel</i>	HFM	1200 h
Animateur sportif rémunéré	BPJEPS Activités Physiques pour Tous <i>Brevet Professionnel</i>	HFM	1200 h
Entraîneur sportif rémunéré Entraîneur de Pôle Espoir Entraîneur de Centre de Formation	DEJEPS Perfectionnement Sportif – Handball <i>Diplôme d'Etat</i>	HFM	1400 h
Entraîneur de LNH, LFH, Pro D2 M Directeur technique de club	DESJEPS Performance sportive – Handball <i>Diplôme d'Etat Supérieur</i>	FFHB	1200 h

Formations fédérales





1 - ACCOMPAGNATEUR

La formation « Accompagnateur » est mise en place pour apporter les fondamentaux de la fonction de « dirigeant d'équipe » aux accompagnateurs (parent, jeune dirigeant, ...) qui secondent les entraîneurs officiels.

Compétences visées :

- Accompagner une équipe
- Gérer administrativement une équipe

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement.

Conditions :

- Être licencié
- Accompagner un collectif régulièrement
- Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : En module de 3 jours + FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 21 heures

Dates de la formation : du 26 au 28 août 2016

Date limite d'inscription : 31 juillet 2016

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 100 euros

Les dates de formation :

Modules	Date	Lieux
Ecole Med HB	26/28 Août 2016	Aix en Provence



2 - JEUNE ANIMATEUR

La formation « Jeune Animateur » est mise en place pour apporter les fondamentaux de la fonction d'« Animateur » aux jeunes de 15 à 17 ans qui secondent les entraîneurs officiels ou qui souhaitent devenir entraîneur.

Compétences visées :

- Accompagner une équipe
- Gérer administrativement une équipe
- Animer des séances d'entraînement

Niveau requis : Tout jeune (entre 15 et 17 ans) qui débute dans l'encadrement.

Conditions :

- Être licencié
- Être âgé de 15 ans au minimum

Déroulement : modules de 1 jour + FOAD (formation ouverte à distance).

Les modules se déroulent durant les vacances scolaires. La formation se réalise sur 2 ans.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : 10 modules sur 2 ans

Date limite d'inscription : 30 septembre 2016

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 100 euros

Les dates de la formation :

Modules	Dates *	Lieux *
M1	Mercredi 19 octobre 2016	Miramas
M2	Lundi 19 décembre 2016	Miramas
M3	Lundi 20 février 2017	Miramas
M4	Lundi 10 avril 2017	Miramas
M5	Mardi 11 juillet 2017	Miramas
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence



3 - ANIMATEUR

La formation « Animateur » est mise en place pour les entraîneurs débutants ou sans qualification qui souhaitent se former.

Le stagiaire inscrit a deux ans pour valider sa formation.

Compétences visées :

- Contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics
- Animer des séances d'entraînement
- Proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur
- Conduire une équipe en compétition et la gérer au sein de l'association
- Contribuer au développement de la structure.

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement ou sans qualification.

Conditions :

- Être licencié
- Avoir en charge un collectif
- Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : 5 modules de 1 jour (présentiel) + 2 soirées techniques + 2 suivis pédagogiques sectorisés + FOAD (formation ouverte à distance).

5 formules au choix sont proposées aux entraîneurs. Le nombre de places dans chaque formule est limité à 15.

Le calendrier des soirées techniques sera fourni ultérieurement.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : du 26 août 2016 au 8 octobre 2017

Date limite d'inscription : 31 juillet 2016

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 1200 euros (coût de la formation pour les salariés) ou 200 euros (coût de la formation pour les non salariés).

À noter : Cette qualification d'Animateur de Handball valide par équivalence les UC (unités capitalisables) 8 et 9 du BP JEPS Sports collectifs mention handball.

Toute absence et toute journée de formation non suivie en totalité entraîne la non validation du module.

Toute journée à moins de 5 stagiaires sera reportée.

**Calendrier prévisionnel****FORMULE 1 (Places limitées à 15)**

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1	23 octobre 2016	Gap
M3	11 novembre 2016	Manosque
M2	8 janvier 2017	Gap
M4	23 avril 2017	Gap
M5	4 juin 2017	Gap
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence

FORMULE 2 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1 – M2	29 et 30 octobre 2016	Méjannes le Clap
M3	18 décembre 2016	Avignon
M4 - M5	22 et 23 avril 2017	Méjannes le Clap
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence

FORMULE 3 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1	9 octobre 2016	Aix en Provence
M2	20 novembre 2016	Aix en Provence
M3	18 décembre 2016	Bouches du Rhône
M4	5 février 2017	Aix en Provence
M5	2 avril 2017	Aix en Provence
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence

(*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)



FORMULE 4 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1 – M2	Toussaint	Boulouris
M3	11 novembre 2016	St Raphaël
M4 - M5	Pâques	St Maxime ou Cuers
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence

FORMULE 5 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1- M2	Toussaint	Lieu à préciser
M3	8 mai 2016	Lieu à préciser
M4 - M5	Pâques	Lieu à préciser
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence



4- ENTRAINEUR REGIONAL

La formation « entraîneur régional » est mise en place pour les entraîneurs ayant obtenu la qualification « Animateur » et qui veulent poursuivre leur formation.

Le stagiaire inscrit a deux ans pour valider sa formation.

Compétences visées :

- Conduire une évaluation générale de son collectif
- Construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs
- Encadrer et manager une équipe engagée en compétition
- Organiser l'ensemble de la saison sportive.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux Animateurs de handball qui souhaitent progresser dans l'entraînement ou aux personnes ayant été accompagnées dans le cadre d'une Validation d'Expérience.

Conditions :

- Être licencié
- Entraîner régulièrement une équipe
- Être titulaire d'un diplôme d'Animateur

Le nombre de places est limité à 15.

Déroulement : En modules de 1 ou 2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance), en observations de séances, en participation à des manifestations et en tutorat dans la structure.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : du 26 août 2016 au 28 août 2017

Date limite d'inscription : 31 juillet 2015

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 1200 euros (coût de la formation pour les salariés) ou 200 euros (coût de la formation pour les non salariés).

À noter : Cette qualification d'Entraîneur Régional de handball est un prérequis pour la formation DEJEPS perfectionnement sportif mention handball.

2 formules au choix.



Calendrier prévisionnel (*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)

FORMULE 1 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux*
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1	25 septembre 2016	Aix en Provence
M2-M3	22-23 octobre 2016	Sainte Tulle (PACA)
M4	8 janvier 2017	Aix en Provence
M5-M6	14-15 février 2017	Boulouris (PACA)
M7-M8	15-16 avril 2017	Saint Tulle
M9	4 juin 2017	Aix en Provence
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence

FORMULE 2 (Places limitées à 15)

Modules	Dates*	Lieux*
Ecole Med HB	26/27/28 août 2016	Aix en Provence
M1	16 octobre 2016	Boulouris
M2-M3	22-23 octobre 2016	Sainte Tulle (PACA)
M4-M7	7-8 janvier 2017	Boulouris
M5-M6	14-15 février 2017	Boulouris (PACA)
M8-M9	22-23 avril 2017	Boulouris
Ecole Med HB	26/27/28 août 2017	Aix en Provence

*Lieu à déterminer

Recyclage

Validation d'expérience





RECYCLAGE

Cette formation s'adresse aux entraîneurs dont les cartes de qualification ne sont plus valides (3 ans pour l'Animateur et 5 ans pour l'Entraîneur régional ou Interrégional).

Déroulement : le recyclage est validé par la participation des stagiaires à l'Ecole Méditerranéenne de Handball (3 journées).

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : 26 au 28 Août 2016

Date limite d'inscription : 31 juillet 2016

Frais de formation : 100 euros

Tous les entraîneurs peuvent recycler leur diplôme en participant aux autres circonstances de recyclage fédéral. (voir guide des formations FFHB).

VALIDATION D'EXPERIENCE

Les entraîneurs sans qualification ou possédant un diplôme antérieur à 2008 (ex BF1, Niveau 1, Niveau 2) ont la possibilité de faire valider leur expérience.

Déroulement : La validation d'expérience est réalisée par les formateurs de l'organisme de formation. Le demandeur doit produire un dossier relatant son parcours détaillé et sa gestion des différentes équipes. A réception du dossier, le formateur effectue un suivi de séance dans la structure.

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : septembre 2016 à juin 2017.

Date limite d'inscription : de septembre 2016 à avril 2017

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 200 euros (correspondants aux frais de déplacements et de suivi)

Le dossier de **Validation d'Expérience** est envoyé à l'entraîneur suite à son inscription. Un rendez-vous est pris entre l'entraîneur et un formateur pour le suivi de séance.

Formations d'Etat





1- BPJEPS ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS MENTION HANDBALL

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV (bac) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie.

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club. Pas de niveau requis.

Conditions :

- Avoir 18 ans (à la date des examens)
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (physiques, écrites, orales, ...)

Compétences visées :

- Etre capable d'exercer les fonctions d'animateur dans les 6 disciplines : handball, basket-ball, football, hockey sur gazon, rugby à XV et volley-ball.
- EC de conduire des cycles d'initiation dans les 6 disciplines
- EC de conduire des cycles d'apprentissage dans le handball.

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1200 heures (dont 700 en centre et 500 en entreprise)

Dates de formation : 10 octobre 2016 au 27 octobre 2017

Date limite d'inscription : 15 août 2016

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : – 7000 euros (pris en charge par l'OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
– 4200 euros en autofinancement

A noter : Le BPJEPS prépare au métier d'animateur des « Sports Collectifs ». L'éducateur est employé pour animer, initier, faire découvrir les sports collectifs, les promouvoir et conduire des actions d'animation.

Le BPJEPS Sports Collectifs Mention Handball donne le diplôme ANIMATEUR de Handball.

Le diplôme ANIMATEUR de Handball donne les UC 8 et 9 du BPJEPS Sports Collectifs Mention Handball.

Plus d'infos sur <http://handball-formation.fr/>



2- BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV (bac) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie.

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club. Pas de niveau requis.

Conditions :

- Avoir 18 ans (à la date des examens)
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (physiques, écrites, orales, ...)

Compétences visées :

- Etre capable d'exercer les fonctions d'animateur dans les Activités Physiques pour Tous : entretien corporel (renforcement musculaire, gymnastique douce, Handfit,...), activités de pleine nature (course d'orientation, randonnée,...) et activités ludiques (Flag, Tchoukball, jeu de raquettes,...).
- EC de conduire des cycles d'initiation et d'apprentissage dans les différentes activités

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1200 heures (dont 700 en centre et 500 en entreprise)

Dates de formation : 10 octobre 2016 au 27 octobre 2017

Date limite d'inscription : 15 août 2016

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : – 7000 euros (pris en charge par l'OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
– 4200 euros en autofinancement

A noter : *Le BPJEPS prépare au métier d'animateur des « Activités Physiques pour Tous ». L'éducateur est employé pour animer, initier, faire découvrir les différentes activités physiques, les promouvoir et conduire des actions d'animation.*

La possession d'un BPJEPS donne droit à un allègement de formation et la validation des UC 1 à 4 sur la formation d'un autre BPJEPS.

La possession d'un DEJEPS donne droit à un « allègement de formation » sur la formation d'un BPJEPS.

Plus d'infos sur <http://handball-formation.fr/>



3- DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF HANDBALL

Le DEJEPS est un diplôme de niveau III (bac+2) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie et amène à une qualification d'Entraîneur Interrégional (avec un des 3 volets : Enfants, Jeunes ou Adultes)

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club, titulaires du niveau Entraîneur Régional ou d'un BPJEPS Sports collectifs Handball.

Conditions :

- Avoir 18 ans
- Pouvoir justifier de 3 années d'Entraîneur
- Pouvoir justifier de 3 années de joueur
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (orales, écrites, ...)

Compétences visées :

- Etre capable de concevoir un projet d'action
- Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Etre capable d'encadrer la discipline sportive handball en sécurité

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1400 heures (dont 700 en centre et 700 en entreprise)

Dates de formation : 9 Janvier 2017 au 22 décembre 2017

Date limite d'inscription : 15 octobre 2016

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : - 7000 euros si salarié (pris en charge par OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
- 4200 euros en autofinancement

A noter : *Le titulaire de ce diplôme, peut exercer des fonctions d'Entraîneur de Handball de club contre rémunération. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique du club ou d'un groupe. Il conduit, par délégation, les projets sportifs et de développement de la structure.*

Plus d'infos sur <http://handball-formation.fr/>



Ecole Méditerranéenne

2016





ECOLE MEDITERRANENNE DE HANDBALL

L'Ecole Méditerranéenne de Handball se veut être le carrefour privilégié de tous les acteurs du handball souhaitant participer à une circonstance de formation particulière.

Pour les entraîneurs, c'est un module complémentaire des formations « Animateur » ou « Entraîneur Régional » ou même une circonstance de recyclage.

Dans le cadre de notre collaboration avec l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi, l'école Méditerranéenne recycle les entraîneurs Interrégionaux Enfants, Jeunes ou Adultes.

Nous souhaitons accueillir également les dirigeants et les arbitres avec lesquels les échanges sont essentiels à tous nos projets.

Niveau requis : Cette formation s'adresse à tous les acteurs du handball (entraîneurs, dirigeants, arbitres,...)

Conditions :

- Avoir 16 ans
- Etre licencié

Déroulement : formation de 3 jours en week-end.

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : 26 au 28 août 2016

Date limite d'inscription : 31 juillet 2016

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : 100 euros (si non inscrit en formation avec Handball Formation Méditerranée en 2015-2016 ou en 2016-2017).

Inscriptions : <http://handball-formation.fr/>

Informations pratiques



INSCRIPTIONS ET CONVENTIONS

Tous les documents nécessaires à l'inscription aux différentes formations sont disponibles sur notre site <http://handball-formation.fr/>



Dans la rubrique « Toutes nos formations – Formations fédérales », vous trouverez les bordereaux d'inscription et les conventions à signer pour les formations fédérales.

Dans la rubrique « Toutes nos formations – Formations professionnalisantes », vous trouverez les bordereaux d'inscription pour les formations d'Etat. Les conventions de formations seront envoyées ultérieurement.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Formation	Date limite d'inscription
Accompagnateur	31 juillet 2016
Jeune Animateur	31 juillet 2016
Animateur	31 juillet 2016
Entraîneur régional	31 juillet 2016
Validation d'Expérience	Septembre 2016 à juin 2017
Recyclage (EMHB)	31 juillet 2016
Ecole Méditerranéenne de Handball	31 juillet 2016
BPJEPS Handball et Activités physiques pour Tous	15 août 2016
DEJEPS Handball	15 octobre 2016

ATTENTION : toutes les formations commencent le 26 août 2016 avec l'Ecole Méditerranéenne de Handball.



COÛT DES FORMATIONS

Les formations organisées par Handball Formation Méditerranée sont payantes. Le coût des formations dépend de la formation, du statut du club et de la prise en charge possible par un OPCA.

Handball Formation Méditerranée facture au club les frais d'inscription et le « **coût bénévole** » ou le « **coût salarié** » (si prise en charge OPCA).

Formation	Coût salarié	Coût bénévole	Frais d'inscription
Accompagnateur	200,00 €	100,00 €	150,00 €
Jeune animateur	1000,00 €	100,00 €	
Animateur	1200,00 €	200,00 €	
Entraîneur régional	1200,00 €	200,00 €	
Validation d'Expérience	350,00 €	200,00 €	
Recyclage	350,00 €	100,00 €	

Les frais de formation ne comprennent ni les frais d'hébergement, ni les frais de restauration (à charge des stagiaires).

Les inscriptions aux formations ne seront validées qu'à réception de la totalité des documents administratifs (dossier d'inscription, photo, convention de formation signée et règlement).

Les frais d'inscription et les frais de formation seront rendus en cas de prise en charge par l'OPCA.

NB : Si l'entraîneur ou le bénévole dirigeant est salarié d'une entreprise (autre que le club), il peut demander une prise en charge de la formation, au titre du CPF, auprès de l'OPCA de son entreprise.

POUR LES CLUBS EMPLOYEURS :

NB : Tout employeur a l'obligation de former ses salariés dans le cadre d'un plan de formation.

Tout salarié a droit de suivre une formation au titre de la formation continue des salariés.

Toutes les formations sont prises en charge par l'OPCA du sport (Uniformation) en ce qui concerne les frais de formation (100 %) et frais annexes (sous conditions).

Deux dispositifs de prise en charge :

- Plan de Formation : formations non professionnalisantes pour les bénévoles et les salariés.
- Période de Professionnalisation : formations professionnalisantes (BPJEPS, DEJEPS, CQP...) pour les salariés.

Les dossiers de demande de prise en charge et de remboursement auprès de l'OPCA se font directement sur le site Internet d'Uniformation. Vous pouvez vous faire aider par la responsable administrative d'HFM.

